

P MÉCANICIEN RÉPARATEUR DES MATÉRIELS AGRICOLE

Réf de l'action : PP T9047 indice 01 du 24/09/2025

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Effectuer la prise en charge et l'entretien des matériels agricoles
- Remettre en état les matériels agricoles

METIER, EQUIVALENCE, PASSERELLE, DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDE

Le mécanicien réparateur des matériels agricoles, sous l'autorité d'un responsable, réalise la maintenance et la réparation des matériels agricoles, afin de remettre au professionnel un matériel conforme aux normes et optimisé pour la production.

À partir d'une demande du professionnel, ou d'un ordre de réparation établi par son responsable, le professionnel effectue des actions de maintenance et la réparation des matériels en atelier ou chez l'exploitant. Il intervient sur de nombreuses familles de matériel qui exigent la possession de savoirs multitechnologiques : tracteur moissonneuse-batteuse, ensileuse..., ainsi que tous les outils tractés. Lors des interventions, il exploite documentation technique qui précise les modes opératoires, les données techniques de contrôle et de réglages établis par le constructeur, ainsi que des appareils de contrôle, de réparation et de l'outillage propres à chaque catégorie de matériel. Il réalise la prise en charge et la restitution du matériel. Il effectue des réparations et adaptations de pièces par des opérations courantes de mécanique générale et de soudure.

Il s'adapte à l'environnement, et à la saisonnalité des travaux (par exemple : moisson...) qui entraîne des pics d'activité et des aménagements d'horaires. Le mécanicien adapte son organisation du travail aux interventions qui présentent un caractère d'urgence. Il travaille la plupart du temps seul et peut être secondé pour les travaux nécessitant le déplacement de pièces lourdes comme les carters de boîte de vitesses ou les embrayages. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail, à des positions contorsionnées indispensables pour atteindre les organes difficilement accessibles. Le port d'EPI est imposé. Une bonne dextérité est nécessaire.

Il peut être amené à se déplacer avec un VL ou VUL afin de se rendre chez des clients pour effectuer des interventions. Le permis de conduire de catégorie B est nécessaire. Il dépanne les matériels à partir des consignes fixées par son responsable. Sur le site d'intervention, le mécanicien identifie l'origine des défauts et répare les matériels par remplacement ou réparation d'organes ou de composants. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les réseaux de distribution, réparation location de matériel agricole ;
- les coopératives d'utilisation de matériels agricoles : CUMA ;
- les entreprises de travaux agricoles : ETA.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- mécanicien agricole ;
- mécanicien réparateur de matériel agricole.

Equivalences, passerelles : aucune

Suite de parcours : Bac professionnel CGEA ou brevet professionnel Responsable d'une entreprise agricole

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Typologie de public concerné : Toutes personnes souhaitant devenir mécanicien réparateur des matériels agricoles
- Prérequis : Savoir lire, écrire le français et compter
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation dans le cadre d'une situation de handicap lors de votre inscription. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités et délais d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail afin d'apporter une réponse en adéquation avec votre profil

TARIF ET CONTACT

- Sur demande de devis par mail

PROGRAMME/CONTENU

Effectuer la prise en charge et l'entretien des matériels agricoles

- Prendre en charge, manœuvrer et restituer les matériels agricoles
- Réaliser la maintenance courante des matériels agricoles
- Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées
- Remplacer les pièces d'usure des systèmes de freinage des matériels agricoles
- Contrôler et régler les circuits hydrauliques des matériels agricoles

Remettre en état les matériels agricoles

- Remettre en état les moteurs diesel et ses périphériques
- Remettre en état les organes de transmission et freinage des matériels agricoles
- Remettre en état les circuits hydrauliques et pneumatiques des matériels agricoles
- Remettre en état un circuit de climatisation de matériel agricole fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744
- Réaliser la maintenance des équipements spécifiques du machinisme agricole

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel en entreprise à travers la modalité AFEST
- Formation ponctuelle en distancielle synchrone en visioconférence
- Période en entreprise

MOYENS HUMAINS

- Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- Maître d'apprentissage formé à l'accompagnement AFEST
- Accompagnement technique et pédagogique dans le cadre de la formation à distance : nous contacter

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives comprenant des ateliers pédagogiques.
- Salles de cours équipées de moyens multi média
- Ordinateur et connexion internet
- Livret d'alternance
- Suivi en entreprise
- Plateau technique au sein des entreprises d'accueil conforme au référentiel de formation. Pour plus d'informations :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/00498m05>

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par La signature des stagiaires par demi-journée et elle est contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation :
 - Dossier professionnel
 - Examen en cours de formation
 - Examen de certification : mise en situation professionnel, questionnaire professionnel, entretien finale
- Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation.

SANCTION VISEE

- Titre professionnel Mécanicien réparateur des matériels agricoles
- Diplôme de niveau 3
- Code RNCP : 38872
- Date de publication de la fiche : 24/03/2024
- Certificateur : Ministère du travail de la santé, des solidarités et des familles

AVERTISSEMENT

Le mécanicien titulaire du permis B peut conduire tous les véhicules et appareils agricoles ou forestiers dont la vitesse n'excède pas 40 kilomètres par heure, ainsi que les véhicules qui peuvent y être assimilés. Dans le cas contraire, la mise en place de l'engin au poste de travail sera réalisée par le conducteur de la machine ou par une personne habilitée.

L'autorisation de conduite établie par le chef d'entreprise (formation sur les risques, formation à la conduite, autorisation de la médecine du travail) pour le déplacement interne à l'entreprise des engins

hors production, le CACES R 489 catégorie 7 pour les matériels de levage et manutention.
Permis B dans le cadre de déplacements pour interventions avec VL ou VUL.
Habilitation selon la norme en vigueur (NF C18-550) pour intervenir sur les matériels ayant un mode de propulsion ou de traction électrique.

EFFECTIFS

- Maximum 16 personnes

HORAIRES

De 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

DUREE DE LA FORMATION

- 525 heures de formation hybride distanciel / AFEST (répartition selon le calendrier de formation)
- Contrat d'apprentissage d'un an

